

# La clause d'insertion professionnelle

Présentation au conseil communautaire

12 juin 2023

09/06/2023



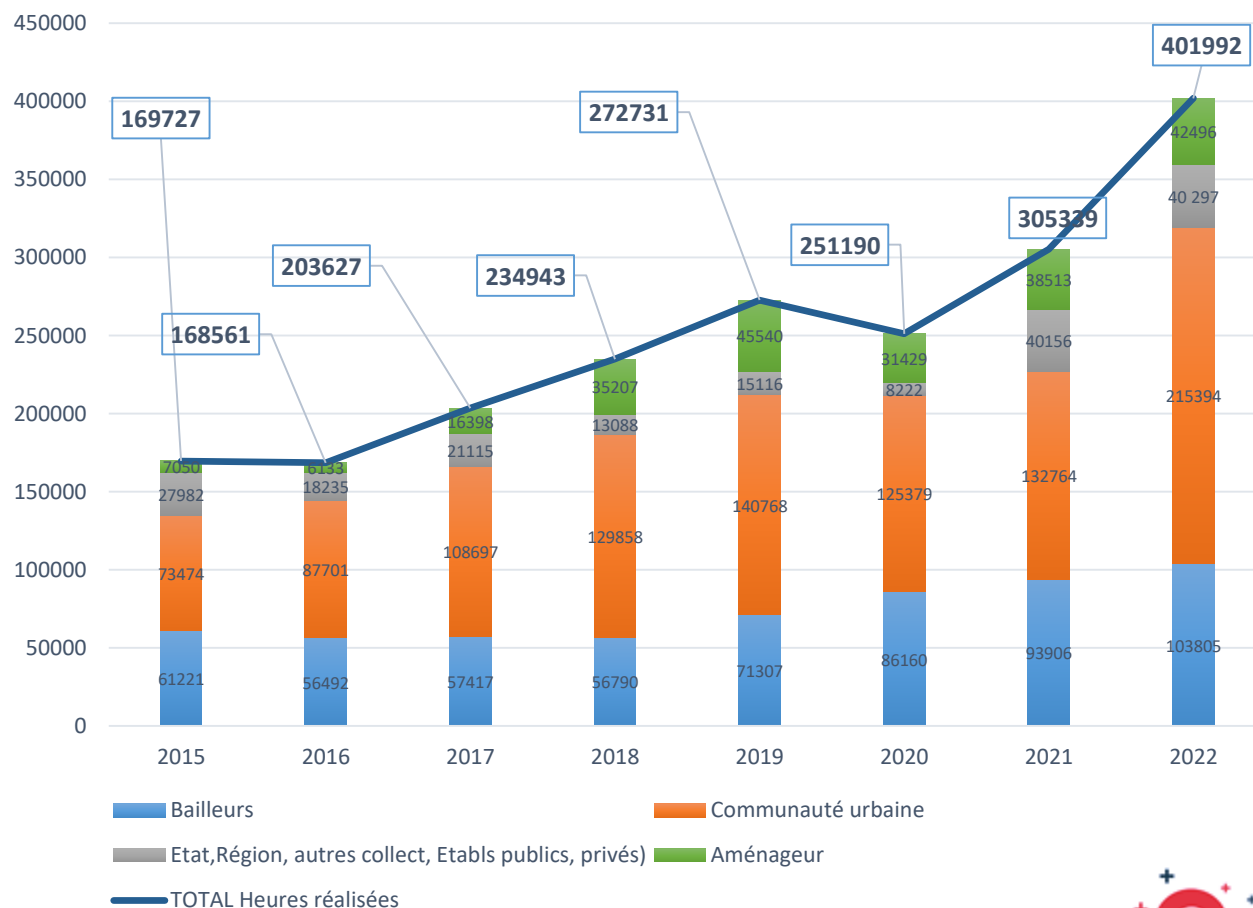
# Une croissance continue des heures d'insertion

**401 992 heures, c'est le volume réalisé dans le cadre de la clause en 2022,**

✓ **+ 34% depuis 2021**

✓ **+ 62% des heures pour la seule Communauté Urbaine** entre 2021 et 2022.

✓ **+ 31 200 heures réalisées dans le cadre d'opérations NPNRU** en 2022, contre 26 787 heures en 2021.



# Une hausse de la part des marchés de service

**+ 17% de part des marchés de service** par rapport à 2021.

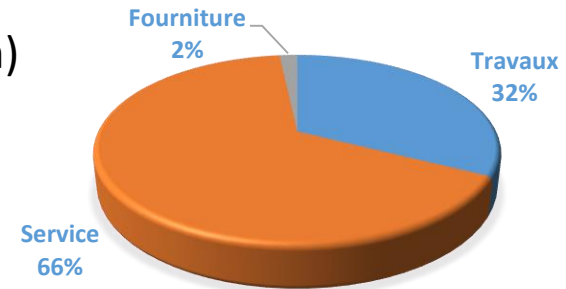
- 265 000 heures réalisées sur les marchés de service.
- 130 000 heures sur les marchés de travaux.

➤ **Les marchés de service deviennent majoritaires.**

**Ces marchés concernent par exemple :**

- Transports urbains et suburbains de voyageurs (85 000h)
- Maintenance et entretien du patrimoine (60 000h)
- Activités de nettoyage (45 000 h)
- Entretien des espaces verts (25 000 h)
- Collecte et élimination des déchets (24 000h)
- Traitements de données et activités connexes (14 000h)
- Activités d'architecture et d'ingénierie (1500 heures)
- Réparation de motocycles (1200h)

REPARTITION DES HEURES PAR TYPE DE MARCHÉS 2022



# Des acteurs de plus en plus nombreux

- **302 entreprises et partenaires** ont participé à la clause d'insertion en 2022, soit 12% de plus qu'en 2021 (270 entreprises et partenaires).
- **1033** ont bénéficié de la clause d'insertion professionnelle dont **942 personnes habitant sur ALM**
- Analyse situation emploi/formation : sur les 942 personnes ALM :
  - **72% sont en situation active (emploi, formation) au 31 décembre 2022 :**
    - 36 % en emploi
    - 23 % en SIAE
    - 17% en recherche d'emploi
    - 11% dans une autre situation dont 7% perdus de vue, 3% en maladie ou maternité et 1% déménagement et problématiques sociales
    - 13% en formation

# Focus sur les participants

↳ **74% d'hommes** (73% en 2021). **Une légère hausse en valeur absolue du nombre de femmes, 245 femmes en 2021 et 268 en 2022.**

↳ **46% de niveau 1 et 2** (sans diplôme), **41% de niveau 3** (CAP-BEP), 8% de niveau 4 (BAC)

↳ **383 personnes QPV** pour **126 647 heures réalisées ( 31% des heures totales)** et 110 Personnes domiciliés FJT, CCAS, .. pour 43 000 heures (11% des heures).

↳ **26% de jeunes de moins de 26 ans, 27 % de séniors de plus de 45 ans.**

# Etat de réalisation des heures d'insertion par maître d'ouvrage en 2022 sur les opérations NPNRU

Au total, **31 207 heures ont été réalisées par 146 participants**

Sur les 102 marchés concernés, **97 sont des marchés de travaux** et 5 sont des marchés de service.

Exemples d'opérations :

RESTRUCTURATION ET EXTENSION GYMNASSE DE L'EUROPE – **5737 heures réalisées par 49 participants**

TRAVAUX DE CONSTRUCTION RESEAU DE CHALEUR MONPLAISIR – **4186 heures réalisées par 17 participants**

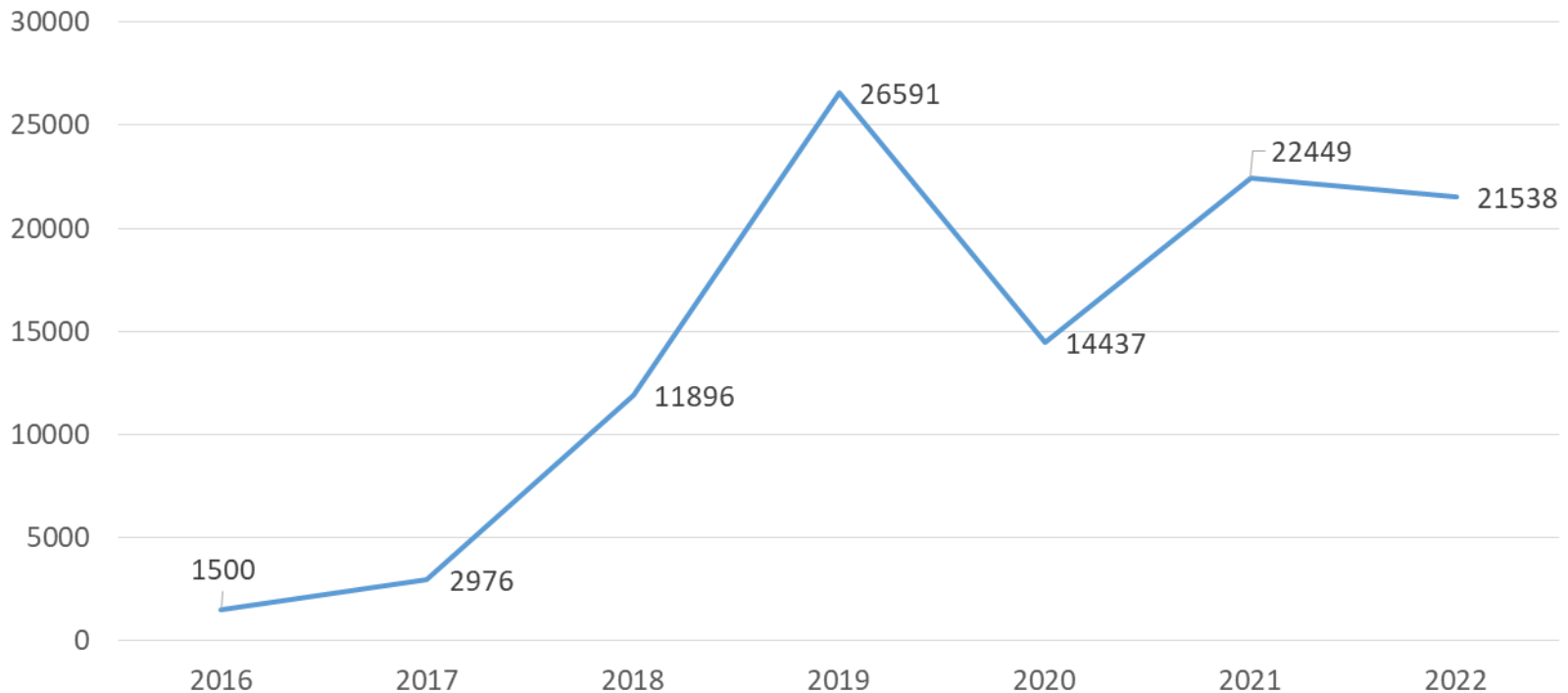
Les 4 principaux métiers représentés par heures réalisées sont :

- Construction de routes et voies – 18%
- Installation d'équipements sanitaires et thermiques – 13%
- Préparation du gros œuvre et des travaux publics – 12%
- Maçonnerie – 9 %

# Etat de réalisation des heures d'insertion pour la mise en place des nouvelles lignes du tramway

- + de 100 000 heures réalisées par 450 participants
- dont 21 540 réalisées par 105 participants en 2022

## Evolution du nombre d'heures dans le cadre de la clause d'insertion



# Actions 2023

- Sensibilisation des maîtres d'ouvrage et des entreprises avec le SPASER( **schéma de promotion des achats publics socialement et économiquement responsables** ) pour diversifier les types d'activité et promouvoir l'égalité femme/homme dans le dispositif.
- Poursuite des programmes d'aménagement structurants :
  - Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine en direction de public habitant les quartiers prioritaires de la politique de la ville, en relation avec l'équipe parcours clause (79 000 heures – 420 participants)
  - Programme Imagin'Angers (20 570 heures – 60 participants)
  - Projet Territoire intelligent (34 700 heures – 40 participants)
- Perspectives de développement en lien avec le **Plan National pour les Achats Durables** (développement de la clause d'insertion dans les marchés de l'Etat, future mise en œuvre de la clause dans les marchés de l'ADEME)





122, rue du Château-d'Orgemont • CS 10406 • 49104 ANGERS CEDEX 02  
02 52 57 01 00 • [contact@angers-developpement.com](mailto:contact@angers-developpement.com)  
[www.angers-developpement.com](http://www.angers-developpement.com)

 @Angers\_ALDEV  Angers Loire Développement